

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240522-D2024417-DE
Reçu le 27/05/2024

délibération.
D_2024_4_17

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 22 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Date de convocation du : 14 Mai 2024

Présents : 15

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Madame TRANCHET Isabelle, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Monsieur COLLET Cédric, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 16

**Objet : Facturation des
Services Périscolaires pour les
1-2-4 et 5 juillet 2024.**

Pouvoirs :

Monsieur LAFENETRE Pascal a donné pouvoir à Monsieur GOUYGOU Dominique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur MORA Vincent, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Monsieur LAFENETRE Pascal

Secrétaire de Séance : Monsieur Frédéric ARTAUD

Les 1, 2, 4 et 5 juillet prochains seront les derniers jours de fonctionnement de l'école pour l'année scolaire 2023-2024.

Madame le Maire propose d'offrir les services périscolaires (garderie, bus et cantine) à l'ensemble des familles pour ces journées et demande à son Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE d'offrir les services périscolaires (garderie, bus et cantine) à l'ensemble des familles pour les 1, 2, 4 et 5 juillet 2024.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 22/05/2024, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 27/05/2024

